

Environnement/Interdiction de l'usage du sachet plastique non-biodégradable La sensibilisation avant les sanctions

FAE

Port-Gentil/Gabon

EN 2010, le gouvernement a pris un arrêté (n°1489/MECIT/CAB) interdisant l'importation et la vente de sachets plastiques non recyclables au Gabon. Cet arrêté est entré en vigueur le 1er juillet 2010.

La Direction générale du commerce fait partie des administrations chargées d'appliquer cette mesure. Ainsi, en sa qualité de directeur provincial du commerce, Wulfran Gaël Rembendamby Avandjo a-t-il convié les opérateurs économiques, les représentants des commerçants et des communautés amies, en présence de l'édile de la ville, Bernard Aperano, pour les sensibiliser au respect des dispositions de cet arrêté et les informer des opérations de contrôle qui vont être diligentées sur le terrain. Henri Michel Auguste, président de l'Ong environnementale H2O, a rappelé que l'interdiction de l'usage de ces sachets entre dans les mesures visant à préserver l'environnement et à protéger les populations. Édifiant l'auditoire sur les enjeux liés à l'utilisation de ces



Photo : Sidonie Ambonguilla

Wulfran Gaël Rembendamby Avandjo, directeur provincial du commerce.



Photo : Sidonie Ambonguilla

L'assistance avec, au premier rang, l'édile de la ville, Bernard Aperano.

petits sacs à usage unique. Pour lui, « les sachets présentés comme biodégradables sont, en réalité, des sachets oxodégradables ou oxobiodégradables, c'est-à-dire des sachets similaires à ceux qui ont été interdits et auxquels on a ajouté un additif qui accélère la fragmentation. Ils ne sont donc pas biodégradables, quoique présentés comme tels. Ils sont simplement plus rapidement fragmentés ». Les sachets biodégradables, selon lui, sont uniquement composés de provendes et de résidus de l'agriculture biologique sans organisme génétiquement modifié (féculé de maïs, gluten de blé ou amidon de pomme de terre). L'orateur a renseigné l'auditoire sur le fait qu'il n'existe que qua-



Photo : Sidonie Ambonguilla

Une vue des emballages de glucosés balancés dans la nature.

tre laboratoires dans le monde (deux aux Etats-Unis et deux en Europe) qui certifient la biodégradabilité des sachets. Forts de tous ces renseignements, de nombreux participants ont estimé que le consommateur

final n'avait aucun moyen d'apprécier la biodégradabilité des sachets en circulation au Gabon. Il ne devait donc pas être pénalisé. Aussi, ont-ils argué qu'il valait mieux, peut-être, interdire carrément l'importation des sachets

plastiques et proposer des produits de substitution fabriqués avec des matériaux qui tiennent compte de la protection environnementale et de la santé humaine. Non sans suggérer que soient sensibilisés les importateurs et tous les acteurs de la chaîne des autorisations qui sont données pour faire entrer les produits de grande consommation sur le territoire. Reprenant la parole, M. Rembendamby Avandjo a indiqué que des équipes iront sur le terrain pour une mission pédagogique, afin de donner aux usagers toutes les informations permettant de les prémunir de futures sanctions en cas de violations des textes réglementaires. D'autant plus qu'il ne s'agit pas uniquement

d'opérations concernant les sachets plastiques, ainsi que les produits touchant des substances appauvrissant la couche d'ozone et/ou des équipements fonctionnant grâce à ces substances. Les contrôles concernent aussi les marmites dites "cocottes" et autres ustensiles fabriqués à base de matériaux de récupération, ainsi que l'importation et la commercialisation du sel iodé dans notre pays. Le maire Aperano a souhaité appuyer les opérations qui vont être menées, en intégrant des agents municipaux dans les équipes qui iront sur le terrain. Chacun des participants à la rencontre a été invité à faire large diffusion des informations reçues.

Vie des partis politiques/PDG/Au deuxième arrondissement Douze opposants rallient le parti des masses

CNE

Port-Gentil/Gabon

Au nom des nouveaux militants de la formation politique au pouvoir, Kafuma Mangouka a indiqué que ce choix se justifie par la nouvelle dynamique impulsée par la haute hiérarchie du Parti démocratique gabonais et relayée sur le terrain par Jean-Fidèle Otandault, membre du comité permanent du bureau politique.



Photo : CNE

Mme Ogoulinguende installant le coordonnateur général de l'association "Goukighe", Jean Thomas Mamba Koumba.



Photo : CNE

Les ex-militants de l'opposition radicale qui ont rallié le PDG dans le 2e arrondissement.

LE Parti démocratique gabonais (PDG) vient d'être renforcé par le ralliement de douze militants de l'opposition. Notamment dans le 2e arrondissement où le discours et les œuvres du responsable politique de la circonscription, Jean-Fidèle Otandault, constituent, pour eux, les raisons réelles de leur adhésion au parti des masses.

Le 28 juin dernier, au siège du programme Idyanja, ils ont, non seulement annoncé qu'ils intégraient désormais les rangs de la formation politique au pouvoir, mais aussi exprimé leur soutien à Jean-



Photo : CNE

Plusieurs habitants du 2e arrondissement étaient présents.

Fidèle Otandault membre du comité permanent du bureau politique. « Nous avons décidé, en toute res-

ponsabilité, de soutenir l'action de Jean-Fidèle Otandault. Étant dans l'opposition radicale, nous

avons été touchés par son pragmatisme et son dynamisme. Ainsi, avons-nous jugé utile de soutenir l'ac-

tion de ce fils du 2e arrondissement pour sa proximité et son intérêt pour les jeunes, les veuves, les orphe-

lins, les femmes, etc », a déclaré Kafuma Mangouka, porte-parole de ces nouveaux militants du Parti démocratique gabonais.

« Nous sommes conscients que le contexte est difficile et crucial. Mais, nous avons la responsabilité de porter haut la voix de Jean-Fidèle Otandault. Nous avons accepté, pour bâtir ce pays, d'être à côté des gouvernants et d'œuvrer pour la même cause. Nous avons confiance au membre du comité permanent et nous savons que nous pouvons compter sur lui, comme lui aussi peut compter sur nous », a-t-il ajouté.

Kafuma Mangouka et les siens se sont organisés au sein d'une association avec pour finalité d'accompagner et de soutenir plus efficacement l'action de Jean-Fidèle Otandault et du PDG dans le 2e arrondissement de la cité pétrolière. Goukighe (rassemblons-nous en langue nzebi) est donc le nom de ce regroupement qui a pour coordonnateur général Jean Thomas Mamba Koumba. Ce dernier a été installé séance tenante, en présence de la population de cette circonscription.